

DÉLIBÉRATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne Sud

SÉANCE du 19 septembre 2014

Délibération n° 87-2014

Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité le remboursement par l'ENSIBS des frais d'inscription au TOEFL pour les étudiants de l'ENSIBS en mobilité.

Membres en exercice : 24 membres

Votes : 19

Pour :	19
Contre :	0
Abstention(s) :	0

Délibération adoptée.

Visa du Président

Jean PEETERS

Document(s) en annexe au présent extrait : Proposition de délibération

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 24 septembre 2014

Document mis en ligne le : 24 septembre 2014